

Une école, un toit, des papiers !



**Contactez
nous !**

07 58 38 32 46
contact@majie.org

<https://majie.org>

Adresse postale: 28, rue du faubourg Boutonnet,
34090 Montpellier

Qui sommes nous?

L'association MAJIE créée en 2019 a pour objet l'organisation d'un point d'accueil pour les jeunes isolés étrangers, leur accompagnement dans les démarches d'accès aux droits, à l'éducation et à la culture au sens large, ainsi que l'accompagnement et la formation des bénévoles œuvrant auprès de ces publics.

De nombreux jeunes sont accueillis à Montpellier, mis à l'abri par le Conseil Départemental, mais parfois peu accompagnés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance. D'autres ne sont pas du tout pris en charge parce que leur minorité a été contestée. Ils restent à Montpellier, en attente des résultats des recours.

Ces jeunes ont en commun un grand désir d'apprendre le français, de côtoyer d'autres jeunes ou adultes et de s'intégrer dans des activités culturelles ou sportives.



**Nos permanences
ont lieu au
19 Rue Farges,
34000 Montpellier,
le mardi et jeudi
de 10h à 12h.**

Nos Actions

Alphabétisation, cours de français et de maths en vue d'une re-scolarisation la plus rapide possible ou de la signature d'un apprentissage.

Reconstitution de l'état-civil, recherche de documents d'identité en lien avec les familles, puis contact avec consulats et ambassades pour faire des cartes consulaires et passeports.

Accompagnement dans les galères administratives et juridiques en lien avec les avocats : saisine du juge des enfants, dépôt de dossier de demande de régularisation, recours au tribunal administratif, appels divers auprès des juridictions ad hoc, jusqu'à la cour de cassation.

Soutien aux jeunes exclus des dispositifs de l'aide sociale à l'enfance : mise à l'abri dans des hébergements, suivi des droits à la santé, scolarisation, prise en charge de la vie quotidienne... Leurs besoins sont énormes et les chantiers ne manquent pas !

Conseil aux accompagnants lorsqu'ils sont dans des impasses éducatives ou qu'ils sont démunis quant aux réponses qu'ils peuvent apporter aux jeunes qu'ils suivent.

Ce que vous pouvez faire en tant que bénévole

1 Participer aux permanences

Les mardis et jeudis matins, sans rendez-vous, sans obligation (sauf pour les jeunes que nous mettons à l'abri). Ils peuvent participer à des cours ou discuter de leurs problèmes, demander de l'aide... C'est LE moment important de l'association, où jeunes et bénévoles se rencontrent, discutent, grignotent, prennent des rendez-vous, contactent les consulats, la préfecture, prévoient des activités...

2 Faire de l'alphabétisation du français, des maths...

Pendant les permanences, les non ,francophones apprennent le français, les autres améliorent leur niveau en français. ou en maths avec l'aide de bénévoles

Certains jeunes sont à l'école et ne peuvent pas venir aux permanences, mais sont demandeurs d'aide aux devoirs.

3 Participer et/ou organiser des activités

Activités collectives durant la permanence ou pas, dans le local ou à l'extérieur. Cinéma, sport, visites de musée, découverte de la ville de Montpellier... Tout (ou presque) est possible à condition qu'il y ait des volontaires et des encadrants. En particulier en été, car nous bénéficions de cartes été jeunes de la mairie de Montpellier et nous avons besoin de personnes pour aider les jeunes à s'organiser et parfois les accompagner.

Vous pouvez aussi aider directement un ou plusieurs jeunes de manière plus individuelle: assurer des suivis médicaux, du soutien scolaire, ...

4 Rechercher des hébergements et des financements

MAJIE essaie de mettre à l'abri les jeunes à la rue. Pour cela, il faut constamment chercher des logements ainsi que des fonds. Nous avons aussi besoin d'aide sur la communication, sur le suivi du site ..., les besoins ne manquent pas!